



Nombre de Membres					
Membres en exercice	Présents	Votants			
22	14	14			
		+ 8			

Date de convocation 5 juin 2024

> Date d'affichage 5 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix juin à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, maire.

Présents: Christine ROBILLARD, Marie-Laure HRVOJ, Pascal GENET, Laurence FOURNIER, Jean-Yves BRUNEAU, Géraldine PÉRÉE, Liliane VOYARD, Denis PHILIPPE, Annie SALAMI, Laurent JÉROME, Urbain VELUT, Anne-Josèphe CHARLOT et Julien SEYSSEL.

Représentées: Robert BESANÇON représenté par Laurent JEROME, Marcel CHRISTEL représenté par Christine ROBILLARD, Valérie PELLERIN représentée par Géraldine PEREE, Véronique STOLTZ représentée par Nicolas MENNETRIER, Sophie MENZIN représentée Laurence FOURNIER, Vincent BLANCHOT représenté par Urbain VELUT, Bruno LÉOTIER représenté par Marie-Laure HRVOJ, Yohan MULLER représenté par Julien SEYSSEL.

Laurent JEROME a été nommé secrétaire de séance. Stéphanie KUSTERMANN, DGS, est désignée secrétaire auxiliaire.

**Objet: Concours maisons fleuries** 

N° de délibération : 20240641

## Madame HRVOJ expose:

La commune organise cette année encore son concours des maisons fleuries. Ce concours a pour objectifs de récompenser les actions menées par les habitants de Saint-Lyé pour le fleurissement de la commune.

Il est proposé de reconduire le règlement réalisé en 2023 pour les années 2024 et 2025.

Ainsi il est proposé d'allouer chaque année des prix pour un montant global de 180 euros. Répartis comme suit :

45 euros pour les 4 premiers du classement.

## Le conseil, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

ADOPTE le règlement intérieur ci-annexé ;

**FIXE** le montant des prix à 45 € pour les 4 premiers du classement pour les années 2024 et 2025 ;

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tous les documents à intervenir.

Conseillers présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participants
14	22	22	0	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme

Laurent JEROME Secrétaire Nicolas MENNETRIER

Maire